

REHABILITATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT D'ALLEGRE

HISTORIQUE

Le site au lieudit « le Chier » sur la commune d'Allègre d'une superficie de 3 ha 66 a 13 ca a été utilisé comme décharge depuis 1965 d'abord par la commune d'Allègre puis par le SICTOM des Monts du Forez de 1982 jusqu'au mois de juillet 2007. Les OM collectées étaient broyées puis épandues en couches successives sur l'aire de stockage prévue à cet effet (une fermentation aérobie rapide était ainsi obtenue). Des travaux de mise en conformité ont été effectués en 2001/2003 pour respecter les nouvelles règles environnementales (récupération des lixiviats notamment) et permettre ainsi la poursuite de l'exploitation. Une garantie financière a aussi été souscrite en cas de défaillance du syndicat à hauteur de 381 122 €.

TRAVAUX DE REHABILITATION

Suite à l'arrêt de l'exploitation, des travaux de réhabilitation se sont déroulés de 2011 à 2014. Ils consistaient principalement en :

- L'imperméabilisation du casier par une couverture argileuse puis un engazonnement pour éviter le lessivage des déchets.
- La mise en place d'un réseau d'évent pour l'évacuation des gaz.
- L'écartement des eaux de pluie en amont et sur l'ancien casier par un réseau de fossé.
- L'agrandissement des tranchées drainantes qui encerclent la partie basse des casiers pour les récupérations des lixiviats (jus de décharge) qui sont stockés dans 2 fosses étanches. Un prestataire collecteur dirige ensuite ces effluents à la station d'épuration de Chadrac où ils sont traités.
- Des enrochements pour assurer la stabilité de talus.
- Le démantèlement du broyeur.

Le montant des travaux se sont élevés à **375 000 €** dont une partie a été financé par l'ADEME, le Conseil général de haute Loire et les anciennes communes adhérentes au SICTOM. Un emprunt de 200 000 € a dû être souscrit par le syndicat pour couvrir l'autofinancement de l'opération.

SUIVI DU SITE

Malgré sa fermeture, le SICTOM des Monts du Forez a en charge son suivi, son entretien et le traitement des lixiviats jusqu'à 30 ans après la fin de l'exploitation.

PHOTOS AVANT :



PHOTOS APRES :

